

Pour en savoir plus
sur nos produits et services aux entreprises,
consultez un conseiller PME CIBC,
passez au centre bancaire le plus près,
appelez au 1 800 465-CIBC (2422) ou
visitez le site www.cibc.com/francais

- 1 Si le compte ne fait l'objet d'aucune activité, le relevé mensuel peut ne pas être produit.
 - 2 Ces opérations incluent les dépôts, les chèques, les retraits et tous les autres débits et crédits inscrits à votre compte que vous effectuez, incluant notamment les paiements préautorisés, les paiements de factures, les Paiements directs *Interac*, les dépôts directs et les virements entre comptes, le cas échéant. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer aux « effets déposés », le cas échéant. Consultez la page 8. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour l'« approvisionnement en espèces », le cas échéant. Consultez la page 10.
 - 3 Les effets compris dans les dépôts de chèques sont les chèques, les mandats, les traites et tous les autres effets de compensation. Les frais pour les « effets déposés » s'appliquent aux dépôts qui excèdent 100 chèques, 15 000 \$ en espèces ou 1 000 \$ en pièces de monnaie dans un mois. Consultez la page 8.
 - 4 Des frais mensuels s'appliquent même si aucun mouvement n'est enregistré dans le compte. D'autres frais peuvent s'appliquer à la tenue de votre compte. Pour en savoir plus, consultez les pages 7 à 13.
 - 5 L'opération ou les opérations gratuites ne peuvent être reportées aux mois suivants.
 - 6 Si vous optez pour un forfait à frais fixes et si vous effectuez moins d'opérations que le nombre permis par mois, les opérations inutilisées ne pourront pas être reportées aux mois subséquents.
 - 7 Le coût des sacoches jetables est en sus. Les frais annuels de 27 \$ par Lieu de dépôt sont supprimés pour les clients titulaires d'un Compte d'opérations d'entreprise illimitées CIBC^{MC}, d'un Compte d'opérations d'entreprise de base CIBC^{MC}, d'un Compte d'opérations d'entreprise sans but lucratif CIBC et d'un Compte d'opérations d'entreprise CIBC pour PME avec option additionnelle.
 - 8 Autrement que par les Services bancaires téléphoniques CIBC.
 - 9 C'est-à-dire les guichets automatiques qui n'affichent pas le nom ou le logo de la Banque CIBC.
 - 10 Vous recevrez trois avis de compte dormant (inactif), le premier après deux ans, le deuxième après cinq ans et le troisième après neuf ans sans opération au compte. Des frais seront prélevés uniquement si vous ne remplissez pas et ne nous retournez pas l'accusé de réception ou si le compte n'est pas réactivé dans le délai précisé sur l'avis.
 - 11 Par le « Taux préférentiel », on entend le taux d'intérêt variable annuel de référence déclaré à l'occasion par la Banque CIBC comme étant le taux de référence applicable aux prêts en dollars canadiens qu'elle consent au Canada.
 - 12 Par « Taux de référence US », on entend le taux d'intérêt variable annuel de référence déclaré à l'occasion par la Banque CIBC comme étant le taux de référence pour les prêts en dollars US qu'elle accorde au Canada.
 - 13 Le nombre de jours dépendra de l'emplacement de votre centre bancaire. Demandez à un conseiller PME CIBC quel facteur de flottant s'applique à votre centre bancaire.
 - 14 D'autres frais peuvent également s'appliquer en cas de contrepassation d'un dépôt à votre compte.
- ^{MC} Marque de commerce de la Banque CIBC.
^{MD} Marque déposée de la Banque CIBC.
* *Interac* est une marque déposée de Interac inc. La Banque CIBC est un usager autorisé de cette marque.
• Visa Int./usager lic.
Le logo CIBC est une marque déposée de la Banque CIBC.

Frais de service des comptes d'entreprise

En vigueur le 13 septembre 2009

Contenu

Comptes d'entreprise CIBC

Découvert pour les PME

Limite discrétionnaire de
découvert pour PME CIBC

Modalités générales



Services bancaires aux entreprises CIBC – des solutions à votre portée.

Vous voulez des réponses **rapides, pratiques et franches** aux questions que vous vous posez à propos de votre compte CIBC? Vous les trouverez dans le présent guide qui contient des renseignements sur les comptes d'entreprise et sur les frais qui s'y rattachent.

Nous espérons que ce guide **sera utile**. Un conseiller PME CIBC peut vous conseiller des solutions financières qui conviennent à votre entreprise. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec un conseiller PME CIBC.

Table des matières

Comment ouvrir un compte d'entreprise CIBC	2
Compte d'opérations d'entreprise CIBC	3
Compte d'opérations d'entreprise sans but lucratif CIBC	3
Compte Affaires à intérêt CIBC	5
Compte d'opérations d'entreprise CIBC pour Groupe Entreprises et Grandes entreprises	6
Comptes d'opérations en devises	6
Compte courant en dollars US	6
Autres comptes d'opérations en devises	7
Services et frais supplémentaires	7
Opérations courantes	7
Opérations par chèque	8
Services aux entreprises	10
Autres services	11
Découvert pour les PME	13
Limite discrétionnaire de découvert pour PME CIBC	14
Comptes qui ne sont plus offerts	15
Autres renseignements importants	17
Modalités générales	19

Comment ouvrir un compte d'entreprise CIBC

Le processus d'ouverture de compte d'entreprise CIBC est simple et rapide. Les renseignements ci-après vous aideront à vous préparer à votre rendez-vous.

Première étape – Pour commencer

Communiquez avec nous pour fixer un rendez-vous et remplissez une demande (que vous trouverez sur cibc.com/francais) avant le rendez-vous.

Deuxième étape – Se préparer au rendez-vous

Pour que votre demande soit traitée rapidement, tous les dirigeants et les signataires autorisés de votre entreprise doivent assister à la réunion.

Documents à apporter :

- Votre demande de compte remplie
- Deux pièces d'identité originales (dont une avec photo) pour chaque dirigeant et chaque signataire autorisé
- Documents propres à votre type d'entreprise parmi les suivants :

Structure de l'entreprise	Documents exigés
Entreprise individuelle	<ul style="list-style-type: none">• Enregistrement original de votre nom commercial (si vous en utilisez un)
Société de personnes	<ul style="list-style-type: none">• Enregistrement original de la société de personnes
Société par actions	<ul style="list-style-type: none">• Documents originaux confirmant le statut de votre entreprise, notamment les suivants :<ul style="list-style-type: none">• Enregistrement du nom commercial• Statuts constitutifs ou certificat de constitution• Certificat de vie• Certificat de personnalité juridique• Rapport annuel pour le dernier exercice financier• Dernier avis de cotisation• Permis d'exploitation ou permis de vendeur en vigueur• Certificats de santé et sécurité en vigueur• Permis de vente d'alcool en vigueur
Association non constituée en personne morale	<ul style="list-style-type: none">• Document de constitution et règlements de l'association originaux

À l'examen de votre demande par un conseiller PME CIBC, il se peut que vous ayez à présenter d'autres documents. Pour votre commodité, des précisions sur les documents nécessaires pour ouvrir un compte se trouvent sur le site www.cibc.com/pme.

Compte d'opérations d'entreprise CIBC^{MC}

Le Compte d'opérations d'entreprise CIBC est un compte en dollars canadiens qui vous permet d'effectuer les opérations bancaires courantes de votre entreprise. L'un des types de compte flexibles que nous offrons peut vous aider à gérer efficacement les opérations bancaires courantes de votre entreprise et à minimiser les frais.

Caractéristiques :

- Possibilité d'effectuer vos opérations bancaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et d'avoir pleinement accès à votre compte par l'intermédiaire des guichets Télébanque^{MD} CIBC, des Services bancaires téléphoniques CIBC, de CIBC en direct, de Paiement direct *Interac*^{*} ou des centres bancaires CIBC, sans frais supplémentaires

Types de comptes offerts :

Compte d'opérations d'entreprise illimitées CIBC^{MC}

- Ce compte vous offre, moyennant des frais uniques mensuels peu élevés, un nombre illimité d'opérations, comme des retraits, des dépôts, des virements et des paiements de factures, ainsi qu'un forfait pour les dépôts de chèques, d'espèces et de pièces de monnaie^{3,**}.

Compte d'opérations d'entreprise de base CIBC^{MC}

- Ce compte vous offre la souplesse nécessaire pour réduire au minimum vos frais bancaires mensuels en ne payant que pour ce que vous utilisez.

*** Dépôts d'au maximum 15 000 \$ en espèces, 1 000 \$ en pièces de monnaie et 100 chèques par mois.*

Compte d'opérations d'entreprise sans but lucratif CIBC

Le Compte d'opérations d'entreprise sans but lucratif CIBC est un compte en dollars canadiens. Ce type de compte est conçu en vue d'offrir aux organismes locaux sans but lucratif une solution rentable qui répond à leurs besoins. Ce compte est doté des mêmes caractéristiques que le Compte d'opérations d'entreprise CIBC pour vous aider à gérer les besoins bancaires de votre entreprise.

- Nombre illimité de demandes de renseignements sur le solde ou les mouvements du compte par l'intermédiaire des guichets Télébanque^{MD} CIBC, des Services bancaires téléphoniques CIBC, de CIBC en direct ou en centre bancaire CIBC
- Nombre illimité de Cartes Pratiques^{MD} Services à la PME CIBC
- Possibilité d'attribuer des opérations financières et des tâches courantes à vos délégués grâce à la fonction Accès sur mesure PME CIBC^{MD}
- Accès au service de dépôt par sacoche
- Un relevé de fin de mois sans frais¹

	Frais de service mensuels ⁴	Opérations ² mensuelles comprises	Frais pour chaque opération supplémentaire
	35 \$	NOMBRE ILLIMITÉ	0 \$
	8 \$	0	0,90 \$

is. Pour obtenir des précisions à ce sujet, consultez la section Services et frais supplémentaires.

CIBC

Sommaire des frais

- Frais de compte mensuels⁴ 4 \$
- Opérations incluses^{2,6} 10 par mois
- Chaque opération supplémentaire 0,90 \$

Compte Affaires à intérêt CIBC^{MC}

Le Compte Affaires à intérêt (CAI) CIBC est un compte d'épargne à paliers destiné aux entreprises. Il n'est offert qu'en dollars canadiens.

Vous pouvez transférer des fonds excédentaires d'un compte d'opérations (par exemple, un Compte d'opérations d'entreprise CIBC) dans votre CAI CIBC afin de tirer parti d'un taux d'intérêt plus avantageux[†]. Le CAI CIBC n'est pas conçu pour être utilisé comme un compte d'opérations. Il s'agit plutôt d'un compte qui vous permet de toucher des intérêts sur des fonds excédentaires.

Voici les caractéristiques de ce compte :

- Intérêts quotidiens, calculés chaque jour sur le solde de clôture du compte
- Taux d'intérêt par paliers – Le taux d'intérêt consenti dépend du solde du compte
- Boni d'intérêt annuel – Quel que soit le montant du solde quotidien, un boni d'intérêt est appliqué au solde minimum du compte au cours d'un mois civil
- Relevé de fin de mois¹

Sommaire des frais

- Deux débits gratuits[‡] par mois civil⁵ jusqu'à concurrence de 1,40 \$ chacun.
 - Frais de compte mensuels aucuns frais
 - Chaque débit subséquent autre qu'un retrait 1,50 \$
 - Chaque retrait subséquent 1,40 \$

Note : Le dépôt de pièces de monnaie, de billets, de plus de quatre chèques à la fois ou d'une combinaison de ce qui précède n'est pas accepté pour ce compte. La protection de découvert N'EST PAS offerte pour ce compte.

+ Des frais peuvent s'appliquer pour les retraits.

± Les débits incluent tout débit à votre compte que vous effectuez, incluant notamment les chèques, les retraits, les paiements préautorisés, les paiements de factures, les Paiements directs Interac et les virements entre comptes.

Intérêts

L'intérêt est porté au crédit du Compte Affaires à intérêt CIBC à la fin du dernier jour ouvrable du mois civil. Cependant, l'intérêt ne peut être retiré et ne s'imprimera pas aux terminaux des centres bancaires ni aux guichets Télébanque^{MD} CIBC. De plus, il ne sera pas disponible par l'intermédiaire des Services bancaires téléphoniques CIBC ni de CIBC en direct pendant les deux jours ouvrables suivant la fin du mois civil. Les taux d'intérêt indiqués sont annuels et peuvent être modifiés sans préavis; ils sont affichés dans tous les centres bancaires. Aux fins du calcul du boni d'intérêt, un dépôt effectué le premier jour ouvrable du mois civil est porté au crédit de votre compte tout comme s'il avait été effectué le premier jour du mois civil (s'il est antérieur).

Compte d'opérations d'entreprise CIBC pour Groupe Entreprises et Grandes entreprises

Le Compte d'opérations d'entreprise CIBC pour Groupe Entreprises et Grandes entreprises est un compte en dollars canadiens conçu pour répondre à tous les besoins en matière d'opérations bancaires de votre entreprise, des simples opérations bancaires courantes aux services plus complexes de gestion de trésorerie.

Sommaire des frais

- Frais de compte mensuels minimums 6 \$
- Chaque opération 0,90 \$
- Une opération² gratuite pour chaque tranche de 500 \$ tenue dans le compte pendant tout un mois civil⁵
- Suppression des frais mensuels minimums si vous ne faites aucune opération² durant le mois civil

Note : Les frais de compte mensuels correspondent aux frais de compte mensuels minimums ou au total de vos frais d'opérations mensuels moins toute opération gratuite, si ce montant est plus élevé.

Comptes d'opérations en devises

Pour les comptes en devises, y compris le Compte courant en dollars US, les frais de service énoncés ici s'ajoutent aux frais de change applicables. Les dépôts en devises, y compris les dépôts en dollars US, NE SONT PAS assurés aux termes de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Compte courant en dollars US

Le Compte courant en dollars US CIBC est un compte d'opérations conçu pour les entreprises qui effectuent des opérations bancaires en dollars US.

Voici les caractéristiques de ce compte :

- Chèques et retraits
- Dépôts au comptoir à tout emplacement CIBC qui accepte les dépôts d'entreprise
- Les clients PME peuvent avoir accès aux guichets Télébanque^{MD} CIBC, aux Services bancaires téléphoniques CIBC et à CIBC en direct ou aux centres bancaires CIBC pour obtenir des renseignements sur les soldes et les mouvements des comptes en dollars US
- Possibilité de virer des fonds entre des comptes CIBC en personne à votre centre bancaire
- Un relevé de fin de mois¹

Sommaire des frais

Tous les frais suivants sont en dollars US et s'appliquent aux comptes en dollars US.

- Frais de compte mensuels⁴ 6 \$
- Chaque opération² additionnelle 0,88 \$
- Une opération² gratuite pour chaque tranche de 500 \$ US détenue dans le compte pendant tout un mois civil⁵

Note : Consultez la page 17 pour en savoir plus sur le calcul du flottant en dollars US.

Autres comptes d'opérations en devises

Sommaire des frais

- Frais de compte mensuels pour toute opération² au compte comme un chèque, un retrait ou un dépôt 10 \$ CAN

Note : Imputation de la contre-valeur en devises selon un taux de change établi par la Banque CIBC.

Services et frais supplémentaires

Tous les frais suivants s'appliquent à tous les comptes d'entreprise et, à moins d'avis contraire, ils sont facturés en dollars canadiens, à l'exception des comptes en dollars US qui sont facturés en dollars américains.

Note : Les comptes en devises (autres que les comptes en dollars US) sont imputés de la contre-valeur en devises des montants en dollars canadiens énumérés ci-après selon un taux de change établi par la Banque CIBC, à une date déterminée par la Banque CIBC, qui pourrait être différente de la date à laquelle vous avez effectué votre opération.

Opérations courantes

Relevés supplémentaires

- Chaque relevé remis en plus du relevé mensuel habituel ou produit à un autre moment que la fin du mois 5 \$
- Chaque réimpression de relevé mensuel 5 \$
- Chaque demande de relevé provisoire 4,50 \$
(offert à l'hiver 2010)

Demande de soldes

- Pour chaque demande effectuée en personne au centre bancaire, par téléphone⁸ ou par la poste 2,75 \$
- Par l'intermédiaire d'un guichet Télébanque^{MD} CIBC, des Services bancaires téléphoniques CIBC ou de CIBC en direct aucuns frais

Paiement de factures

- Paiements de factures au centre bancaire (clients de la Banque CIBC) aucuns frais[†]
- Paiement de factures au centre bancaire (clients d'une institution financière autre que la Banque CIBC) 3 \$

† Des frais de retrait peuvent être perçus.

Effets déposés

- Chaque chèque déposé 0,16 \$
- Dépôt d'espèces – billets (par tranche de 1 000 \$) 1,80 \$
- Dépôt de pièces de monnaie (par tranche de 100 \$) 1,80 \$

Virements entre vos comptes

- Au centre bancaire ou par l'intermédiaire d'un guichet Télébanque^{MD} CIBC, des Services bancaires téléphoniques CIBC ou de CIBC en direct aucuns frais[‡]

‡ Des frais de retrait ou de dépôt peuvent s'appliquer.

Retraits à des guichets automatiques autres que de la Banque CIBC⁹

- Au Canada 1,50 \$[▼] chacun
- Aux États-Unis 3 \$^{**} chacun
plus 2,5 % pour les frais d'administration
- À l'extérieur du Canada et des É.-U. 5 \$^{**} chacun (réseaux Plus^{*} ou Visa^{*})
plus 2,5 % pour les frais d'administration

▼ En plus des frais d'opération (le cas échéant). Certains guichets automatiques peuvent imputer des frais supplémentaires.

** Les clients se verront imputer le même taux de conversion que celui imputé à la Banque CIBC, en plus de frais d'administration de 2,5 % du montant converti (qui se rajoutent aux frais d'opération applicables au retrait et aux frais mentionnés ci-dessus). La conversion en dollars canadiens peut être effectuée à une date différente de celle de l'opération; par conséquent, le taux de conversion peut différer du taux en vigueur au moment de l'opération. Certains guichets automatiques peuvent imputer des frais supplémentaires.

Opérations par chèque

Certification de chèques

- Lorsqu'un tireur (personne ayant émis le chèque) en fait la demande 10 \$
- Lorsqu'un bénéficiaire (personne ayant reçu le chèque) en fait la demande 15 \$

Chèques pour les comptes d'entreprise

- Le prix des chèques varie en fonction du style et de la quantité. (Pour en savoir plus, consultez un conseiller PME CIBC.)

Chèques libellés dans une devise autre que celle du compte^a

Si le chèque est libellé dans une devise autre que celle du compte, des frais équivalant à 20 \$ seront facturés dans la devise du compte. Par exemple, pour un chèque tiré sur un compte en dollars américains, des frais de 20 \$ US seront facturés. Pour un chèque tiré sur un compte en devises (autres que le dollar américain), des frais équivalents en dollars canadiens seront facturés dans la devise du compte suivant un taux de change établi par la Banque CIBC à une date que la Banque aura déterminée.

^a En plus des frais d'opération s'il y a lieu.

Chèques non encodés à l'encre magnétique^a

(lorsque vous libellez un chèque qui n'est pas encodé à l'encre magnétique, c.-à-d. un chèque au comptoir)

- Des frais de service sont perçus si le chèque émis n'a pas été encodé à l'encre magnétique pour les comptes en dollars canadiens 5 \$
- Des frais de service sont perçus si le chèque émis n'a pas été encodé à l'encre magnétique pour les comptes en dollars US 0,05 % du montant du chèque (frais minimums de 5 \$ US et maximums de 100 \$ US)

^a En plus des frais d'opération (le cas échéant).

Chèques sans provision et débits préautorisés^a

- Chèque tiré sur votre compte ou un débit préautorisé retourné impayé faute de provision 42,50 \$

^a En plus des frais d'opération s'il y a lieu.

Consultation de chèques en direct

- Consultation en direct des effets 1,50 \$ par effet visualisé

Virement de fonds par courriel *Interac*

Offert par l'intermédiaire de CIBC en direct. Vous aurez besoin de l'adresse de courriel du destinataire des fonds pour effectuer l'opération.

- Envoi d'un virement de fonds par courriel 1,50 \$
- Réception d'un virement de fonds par courriel aucuns frais

Note : Le principal signataire autorisé d'un compte d'entreprise CIBC peut envoyer un virement de fonds par courriel. Ce service n'est pas offert aux clients dont la Carte Pratique a été émise avant 2006.

Recherche et reproduction d'un chèque annulé ou d'autres effets

5 \$ par effet

Note : Les copies des chèques certifiés ne sont pas fournies.

Chèques retournés (contrepassés)

- Chèque que vous déposez qui est retourné impayé 7 \$ chacun
- Avis préalable de chèque retourné (contrepassé), sur demande 5 \$ chacun

Opposition à un paiement

- Chèque ou paiement préautorisé
Si tous les renseignements
sont donnés 12,50 \$ par demande
Si les renseignements sont
incomplets 20 \$ par demande

Services aux entreprises

Confirmation bancaire (vérifications comptables)

- Vérification du solde seulement 25 \$
- Renseignements supplémentaires exigeant un
surplus de travail 40 \$ par employé par heure
(minimum 40 \$)

Rapports de crédit

Demande à l'intérieur du Canada

- Rapport verbal 20 \$ par rapport
- Rapport verbal urgent (le même jour) 25 \$ par rapport
- Rapport écrit 25 \$ par rapport
- Rapport verbal et écrit 30 \$ par rapport

Demande à l'extérieur du Canada

- Rapport verbal ou écrit 30 \$ par rapport

Note : Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

Approvisionnement en espèces

- Commande de billets ou de pièces
allant jusqu'à 15 000 \$ 10 \$ par commande
- Commande de billets ou de pièces
dépassant 15 000 \$ 25 \$ par commande

Service de paiement et de remise aux gouvernements

- Offert par l'intermédiaire de
CIBC en direct ou des Services bancaires
aux entreprises CIBC^{MD} 2 \$ par paiement/remise

Note : Pour obtenir des renseignements sur les Services bancaires aux entreprises CIBC, consultez un conseiller PME CIBC.

Recherche d'effets

Pour chaque recherche d'effet ou chaque liste
d'opérations demandée

- En personne au centre bancaire, par
téléphone⁸ ou par la poste 5 \$
- Par l'intermédiaire d'un guichet Télébanque^{MD} CIBC,
des Services bancaires téléphoniques CIBC ou
de CIBC en direct aucuns frais

Virements entre institutions financières

- Transfert d'un compte à une autre institution
financière 19,50 \$
(au moyen d'une formule de transfert du solde du compte)

Service de dépôt par sacoche

- Si des saches jetables pour les dépôts sont commandées par l'entremise de la Banque CIBC 27 \$ par année par Lieu de dépôt »⁷

Note : Le prix des saches jetables pour les dépôts varie selon la quantité commandée et l'emplacement (consultez un conseiller PME CIBC pour obtenir plus de détails).

- Si les saches jetables pour les dépôts sont fournies par le client 140 \$ par année par Lieu de dépôt

Autres services

Compte fermé dans un délai de 90 jours suivant son ouverture

- Si les fonds ne sont pas virés à un autre instrument de dépôt ou à un compte CIBC 15 \$

Traites bancaires ou mandats^a

- Devise canadienne 7,50 \$ par effet
- Devise américaine 7,50 \$ CAN par effet
- Autre devise 7,50 \$ CAN par effet

^a En plus des frais d'opération s'il y a lieu.

Effets en recouvrement

- Effet sortant en dollars canadiens (au Canada)*
 - Jusqu'à 5 000 \$ 15 \$ chacun
 - Plus de 5 000 \$ 0,15 % de 1 % du montant de l'effet (minimum de 25 \$ chacun)
- Effet sortant en dollars canadiens (à l'extérieur du Canada)*
 - 0,20 % de 1 % du montant de l'effet (minimum de 30 \$ chacun, maximum de 150 \$ chacun⁺)
- Effet sortant en dollars américains et en devises (au Canada ou à l'extérieur)*
 - 0,20 % de 1 % du montant de l'effet (minimum de 30 \$ chacun, maximum de 150 \$ chacun⁺)

* D'autres institutions financières peuvent imputer des frais supplémentaires.

+ Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

Note : La Banque CIBC peut appliquer des frais aux effets de recouvrement entrants provenant d'autres institutions financières, et ces dernières peuvent transmettre ces frais à leur client.

Frais pour comptes dormants (inactifs)¹⁰

Un compte d'entreprise devient dormant (inactif) lorsque le client n'y fait aucune opération pendant 6 mois, à l'exception du Compte Affaires à intérêt CIBC, qui est considéré comme dormant (inactif) lorsque le client n'y fait aucune opération pendant 12 mois.

- Tenue d'un compte dormant (inactif) pendant 2, 3 ou 4 ans le moindre montant entre : 20 \$ et le solde du compte
- Tenue d'un compte dormant (inactif) pendant 5, 6, 7 ou 8 ans le moindre montant entre : 30 \$ et le solde du compte
- Tenue d'un compte dormant (inactif) pendant 9 ans le moindre montant entre : 40 \$ et le solde du compte
- Après 10 ans, le solde en dollars canadiens d'un compte dormant est transféré à la Banque du Canada.

Demande de remplacement de traite bancaire ou de mandat

En dollars canadiens	aucuns frais
En dollars américains ou dans une autre devise	25 \$

Note : Certaines conditions s'appliquent, consultez un conseiller PME CIBC pour obtenir des précisions.

Coffrets de sûreté

Les coffrets sont offerts en différentes tailles et à divers coûts. Le tableau ci-dessous présente les coffrets les plus courants en donnant leurs dimensions approximatives. Les frais de location doivent être payés à l'avance.

Dimensions	Coûts annuels
4 sur 13 sur 61 cm	45 \$
6 sur 13 sur 61 cm	60 \$
8 sur 13 sur 61 cm	65 \$
6 sur 26 sur 61 cm	100 \$
13 sur 13 sur 61 cm	100 \$
13 sur 26 sur 61 cm	200 \$

Plus les taxes applicables.

Pour connaître les frais d'autres coffrets de sûreté, consultez votre centre bancaire ou votre conseiller PME CIBC.

Fermeture de coffrets

- Si votre coffret est fermé dans un délai de un an suivant son ouverture, la Banque CIBC remboursera les frais de location en fonction du nombre de mois restant jusqu'à concurrence de six mois.
- Si votre coffret est fermé après la première année complète, la Banque CIBC remboursera les frais de location au prorata des mois restants de la durée.

Services de remplacement

- Remplacement des clés perdues 15 \$ par clé
- Perçage du coffret et remplacement des clés perdues 100 \$

Les frais seront facturés en dollars canadiens.

Recherches sur des comptes de personnes décédées ou inaptes

- Par centre bancaire où le ou les comptes sont détenus
6,50 \$ par nom
(minimum de 22 \$)

Virements télégraphiques et paiements intersuccursales

Virements télégraphiques sortants

- Jusqu'à 10 000 \$ 30 \$ par virement
- Entre 10 000,01 et 50 000 \$ 50 \$ par virement
- Plus de 50 000 \$ 80 \$ par virement

Les frais des virements télégraphiques sortants seront facturés en dollars canadiens. Pour les virements provenant de comptes en devises (y compris les comptes en dollars américains), des frais équivalents seront facturés dans la

devise du compte suivant un taux de change établi par la Banque CIBC à une date que la Banque aura déterminée.

Note : Des correspondants bancaires peuvent facturer des frais supplémentaires.

Virements télégraphiques entrants

- Dollars canadiens ou américains 15 \$ par virement
- Autres devises 15 \$ CAN par virement

Pour les virements télégraphiques en dollars canadiens ou américains, les frais seront facturés dans la même devise que le virement entrant et seront prélevés de celui-ci. Pour les virements dans une autre devise, les frais équivalents en dollars canadiens seront convertis dans la devise du virement entrant suivant un taux de change établi par la Banque CIBC à une date que la Banque aura déterminée et seront prélevés de ce virement.

En plus des frais des virements télégraphiques entrants :

- Envoi d'avis par télécopieur 5 \$ par télécopie
(chaque télécopie renferme un avis de virement)
- Envoi d'avis électronique
(Services bancaires aux entreprises CIBC) 4 \$ par virement

Paiements intersuccursales (entre centres bancaires CIBC du Canada)

- 10 000 \$ ou moins 15 \$ par paiement
- Entre 10 000,01 et 25 000 \$ 30 \$ par paiement
- Entre 25 000,01 et 100 000 \$ 60 \$ par paiement
- Plus de 100 000 \$ 100 \$ par paiement

Note : Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

Découvert pour les PME

Les frais suivants s'appliquent à tous les comptes bancaires pour lesquels nous avons autorisé un découvert pour les PME :

Frais de découvert pour PME et intérêts

Frais

- Des frais d'administration mensuels s'appliquent à chaque compte pour lequel un découvert pour les PME a été approuvé. Les frais en vigueur sont de 9,50 \$ et peuvent être modifiés par la Banque CIBC. Ces frais sont imputés que vous utilisiez ou non le découvert au cours d'un mois donné et ils s'ajoutent à tous les autres frais applicables.

Intérêts

- L'intérêt est perçu sur le montant de votre découvert, jusqu'à concurrence de la limite de découvert approuvée pour le compte, et calculé en fonction des taux d'intérêt indiqués dans votre entente avec la Banque CIBC. Les taux d'intérêt en vigueur (sous réserve de l'approbation du crédit) sont les suivants :

Découvert garanti

- Emprunts en dollars canadiens
Taux préférentiel¹¹ CIBC + 0,5 % par année
- Emprunts en dollars américains
Taux de référence US¹² CIBC + 0,5 % par année

Découvert non garanti

- Emprunts en dollars canadiens
Taux préférentiel¹¹ CIBC + 5 % par année
- Emprunts en dollars américains
Taux de référence US¹² CIBC + 5 % par année

Il existe deux types de découverts : les découverts **garantis** et **non garantis**. Dans le cas d'un découvert pour les PME garanti, vous (ou une caution) pouvez remettre des quasi-espèces en garantie. Pour ce faire, vous (ou la caution) devez signer l'Entente de cession en garantie de la Banque CIBC (au Québec : une hypothèque mobilière). Les coûts engagés par la Banque CIBC relativement à la garantie devront être remboursés par vous (ou par la caution).

Calcul de l'intérêt sur les découverts

L'intérêt sur votre découvert pour PME est calculé en fonction du solde quotidien final du découvert de votre compte (jusqu'à concurrence de la limite approuvée pour ce compte) et est imputé mensuellement. Pour tout solde de découvert excédant votre limite de découvert pour PME approuvée, des intérêts seront imputés tel qu'il est indiqué à la section « Limite discrétionnaire de découvert pour PME CIBC » ci-après. Les intérêts imputés qui sont impayés continuent de s'accumuler chaque mois, que la Banque CIBC vous ait demandé ou non de les payer ou qu'elle ait ou non entrepris des procédures judiciaires ou obtenu un jugement contre vous.

Limite discrétionnaire de découvert pour PME CIBC

À moins qu'une entente préalable n'ait été conclue avec la Banque CIBC, elle peut ne pas autoriser un découvert (ou un découvert qui entraîne le dépassement de votre limite de découvert approuvée) et elle peut retourner votre chèque ou débit préautorisé, faute de provision. Si la Banque CIBC autorise un découvert (ou un découvert qui entraîne le dépassement de votre limite de découvert approuvée), les modalités suivantes s'appliqueront :

Frais et intérêts sur la limite discrétionnaire de découvert pour PME CIBC

Frais

- Des frais seront facturés chaque jour où vous mettez votre compte à découvert ou chaque jour où vous augmentez le montant de votre découvert (non approuvé) en raison d'une opération effectuée par vous ou votre entreprise, comprenant notamment les opérations suivantes : chèques, retraits, paiements de factures, débits préautorisés et Paiements directs *Interac*. Les frais en vigueur sont de 5 \$ et peuvent être modifiés par la Banque CIBC.

Comptes qui ne sont plus offerts

Types de comptes

Type 1 : Frais à l'utilisation

Vous payez des frais mensuels de tenue de compte, plus des frais par opération²

- Frais mensuels de tenue de compte⁴
- Chaque opération additionnelle

Type 2 : Forfait à frais fixes⁶

Vous payez des frais mensuels fixes pour un nombre prédéterminé d'opérations²

Frais mensuels de tenue de compte⁴

- 10 opérations
 - 20 opérations
 - 35 opérations
 - 50 opérations
 - 100 opérations
 - Organismes à but non lucratif – 10 opérations
- Chaque opération en plus du nombre prévu dans le forfait

Caractéristiques

Comprend une opération gratuite pour chaque tranche de 500 \$ tenue dans le compte pendant tout le mois civil⁵

Note : Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer à la tenue de votre compte. Des frais supplémentaires peuvent également s'appliquer à certaines opérations. Consultez la section Services et frais supplémentaires.

Intérêts

- L'intérêt est imputé sur le montant de tout découvert non approuvé ou qui excède votre limite de découvert approuvée. Le taux d'intérêt est un taux annuel variable correspondant au taux d'intérêt courant CIBC sur les découverts, annoncé de temps à autre par la Banque CIBC. Le taux actuellement en vigueur est de 21 % par année.

Calcul de l'intérêt sur les découverts

L'intérêt imputé pour tout découvert non approuvé ou pour un découvert qui excède votre limite approuvée est calculé en fonction du solde quotidien final du découvert de votre compte et est imputé mensuellement. Les intérêts impayés continuent de s'accumuler chaque mois, que la Banque CIBC vous ait demandé ou non de les payer ou qu'elle ait ou non entrepris des procédures judiciaires ou obtenu un jugement contre vous.

	Compte d'opérations d'entreprise CIBC ^{MC} pour clients PME	Compte d'opérations d'entreprise CIBC ^{MC} pour clients PME, avec option additionnelle
	5 \$ 0,90 \$	10 \$ 0,90 \$
	9,00 \$ 18,00 \$ 28,00 \$ 38,00 \$ 68,00 \$ 4,00 \$ 1,25 \$	11,00 \$ 20,00 \$ 30,00 \$ 40,00 \$ 70,00 \$ 4,00 \$ 1,25 \$
	✓	✓

is pour les effets déposés peuvent aussi s'appliquer. Pour obtenir des précisions,

Autres renseignements importants

Flottant en dollars US sur le Compte courant en dollars US

Vu les délais qui courent lors d'opérations avec les institutions financières américaines, il existe un écart entre le moment où la Banque CIBC octroie les fonds et celui où elle les reçoit pour les opérations en dollars US. Ce délai porte le nom de « flottant » et influe sur la façon dont les intérêts et les frais de découvert (collectivement appelés « frais de découvert ») seront calculés pour votre Compte courant en dollars US. Par exemple, quand vous effectuez un dépôt en dollars US (autre qu'une traite de la Banque CIBC), la Banque CIBC doit obtenir ces fonds en dollars US par l'intermédiaire du système bancaire américain applicable. En général, elle reçoit ces fonds au moins un jour et parfois même plusieurs jours ouvrables après le dépôt en dollars US à votre compte. La Banque CIBC ne verse donc les fonds pour les dépôts dans votre compte qu'un ou deux jours après que le dépôt a été effectué. De même, la Banque CIBC verse généralement à l'institution financière américaine appropriée le montant d'un paiement en dollars US sur votre compte au moins un jour ouvrable avant la date de passation du paiement, conformément à ce qui figure sur votre relevé mensuel habituel.

Par conséquent, afin d'établir le solde d'un Compte courant en dollars US (et par la même occasion les intérêts et frais imputables à celui-ci) :

- Chaque dépôt en dollars US (autre qu'une traite de la Banque CIBC) apparaissant sur votre relevé à la date du dépôt ne sera considéré comme ayant été reçu et porté au crédit du compte (et par conséquent disponible pour réduire tout découvert) que le premier ou le deuxième¹³ jour ouvrable suivant immédiatement ce dépôt.
- Pour s'assurer que les dépôts de traites de la Banque CIBC et de chèques tirés sur le centre bancaire CIBC du compte sont portés au crédit du compte le même jour, ces effets doivent être gardés à part et déposés séparément.
- Chaque retrait en espèces, télévirement, chèque ou paiement tiré sur le compte (sauf pour l'achat d'un ou de plusieurs produits au centre bancaire CIBC du compte) (collectivement appelé « retrait ») ou payé et déduit de votre compte à la date correspondante indiquée sur votre relevé de compte habituel sera considéré comme ayant été déduit de votre compte le premier jour ouvrable précédant immédiatement cette date.

- En tenant compte de ce qui précède, même si votre compte affiche un solde créditeur en raison d'un dépôt en dollars US que vous avez effectué, si un retrait en dollars US est effectué avant la date à laquelle nous vous accordons les fonds pour ce dépôt (tel qu'il est indiqué ci-dessus), vous pourriez payer des frais de découvert.
- Les samedis, les dimanches et les jours fériés durant lesquels la Banque CIBC est fermée ne sont pas des jours ouvrables aux fins mentionnées ci-dessus. Un relevé supplémentaire des éléments en transit vous sera expédié après l'envoi du relevé usuel pour confirmer les soldes quotidiens, intérêts et frais de découvert rajustés de la manière indiquée ci-dessus. Ce relevé supplémentaire ne sera pas expédié s'il n'y a aucune activité au compte à signaler.

Opérations en devises

La Banque CIBC peut, à sa discrétion, permettre des opérations effectuées dans une devise autre que la devise de votre compte. La devise sera convertie dans la devise de votre compte, au taux de change établi par la Banque CIBC, à une date déterminée par la Banque CIBC, qui pourrait être différente de la date de votre opération. Si un effet en devises déposé précédemment à votre compte et converti dans la devise de votre compte est retourné impayé à la Banque CIBC, pour quelque raison que ce soit, vous consentez à ce qu'un montant équivalent à celui de l'effet en devises soit converti dans la devise du compte, au taux de change vendeur établi par la Banque CIBC, à une date déterminée par la Banque CIBC, et que le montant ainsi converti soit contrepassé à votre compte. La Banque CIBC n'assume aucune responsabilité quant aux pertes imputables aux fluctuations des taux de change que vous pourriez subir ni quant à la non-disponibilité des fonds résultant des restrictions touchant la devise. Vous consentez à ce que toute créance que vous pourriez avoir vis-à-vis de la Banque CIBC et tous frais de service ou autres qui pourraient s'appliquer à votre compte puissent être réglés par l'intermédiaire d'une déduction faite à votre compte dans la devise de ce dernier¹⁴.

Modalités générales

- Les chèques négociés à votre centre bancaire et les justificatifs des opérations de débit effectuées à votre centre bancaire peuvent ne pas être annexés à votre relevé mensuel.
- Les chèques déposés seront portés au crédit du compte sous réserve de leur encaissement final. La Banque CIBC s'engage à procéder avec diligence raisonnable au recouvrement de ces chèques, mais n'est pas responsable des retards, des avis et des défauts d'encaissement.
- Vous pouvez faire des dépôts à tout centre bancaire CIBC acceptant les dépôts d'entreprise au comptoir (un « Lieu de dépôt »). Tous les dépôts faits à un Lieu de dépôt seront portés au crédit d'au moins un de vos comptes (« Compte désigné »). Le centre bancaire de votre compte pour tout dépôt fait à un Lieu de dépôt demeurera le centre bancaire CIBC tenant le Compte désigné au crédit duquel vos dépôts seront portés. Chaque dépôt fait à un Lieu de dépôt par l'intermédiaire d'une caisse assurant le traitement à la valeur au même jour sera traité pour crédit au Compte désigné connexe en date du même jour ouvrable. Les dépôts à une caisse non traités à la valeur au même jour seront crédités en date du prochain jour ouvrable. Les samedis, les dimanches et les jours fériés durant lesquels la Banque CIBC est fermée ne sont pas des jours ouvrables à cette fin. Les retraits en espèces ne sont pas autorisés et les chèques ne peuvent être encaissés ni certifiés aux Lieux de dépôt autres que le centre bancaire du compte. Vous autorisez la Banque CIBC à débiter votre Compte désigné de tout effet impayé se rapportant à des dépôts traités antérieurement.
- Dans la plupart des cas, les dépôts, les retraits et les autres opérations effectuées au centre bancaire ou au guichet automatique après 18 h, heure locale, et les opérations effectuées par l'intermédiaire des Services bancaires téléphoniques et des Services bancaires en direct après 18 h, heure de l'Est, seront traités le jour ouvrable suivant.
- Les frais mensuels, d'opération et d'effets déposés du compte sont calculés pour le mois civil jusqu'au dernier jour ouvrable du mois inclusivement. Ces frais sont indiqués en date du dernier jour civil du mois, mais ne sont pas imputés avant le deuxième jour ouvrable du mois suivant.
- Les pièces en dollars US déposées ou échangées seront traitées comme des pièces en dollars canadiens.

- Tous les frais sont assujettis aux taxes applicables.
- Veuillez noter : Dans certains cas, des frais ou des taux différents négociés entre la Banque CIBC et un client en particulier peuvent s'appliquer. Les autres modalités s'appliquant à votre compte sont énoncées dans l'entente relative au compte ou dans l'entente régissant un service donné.
- La présente brochure d'information vous indique les frais de nombreux services couramment utilisés. Vous pouvez obtenir les frais des services qui ne figurent pas dans ce sommaire auprès d'un conseiller PME CIBC.
- Une représentation numérisée ou électronique des chèques et d'autres effets, ou la saisie des informations pertinentes sur les chèques ou les effets peuvent être effectuées et utilisées par les institutions financières chargées de l'échange et de la compensation des paiements au Canada et ailleurs dans le monde et, dans ce cas, l'effet en papier initial pourrait ne pas vous être retourné et être détruit. La Banque CIBC a le droit, pour toute raison, de donner suite à de telles représentations ou informations comme s'il s'agissait de l'effet en papier initial. La Banque CIBC ainsi que d'autres institutions financières pourraient refuser tout chèque ou autre effet qui n'est pas conforme à l'ensemble des règlements, réglementations, règles et normes applicables de la Banque CIBC et de l'Association canadienne des paiements.